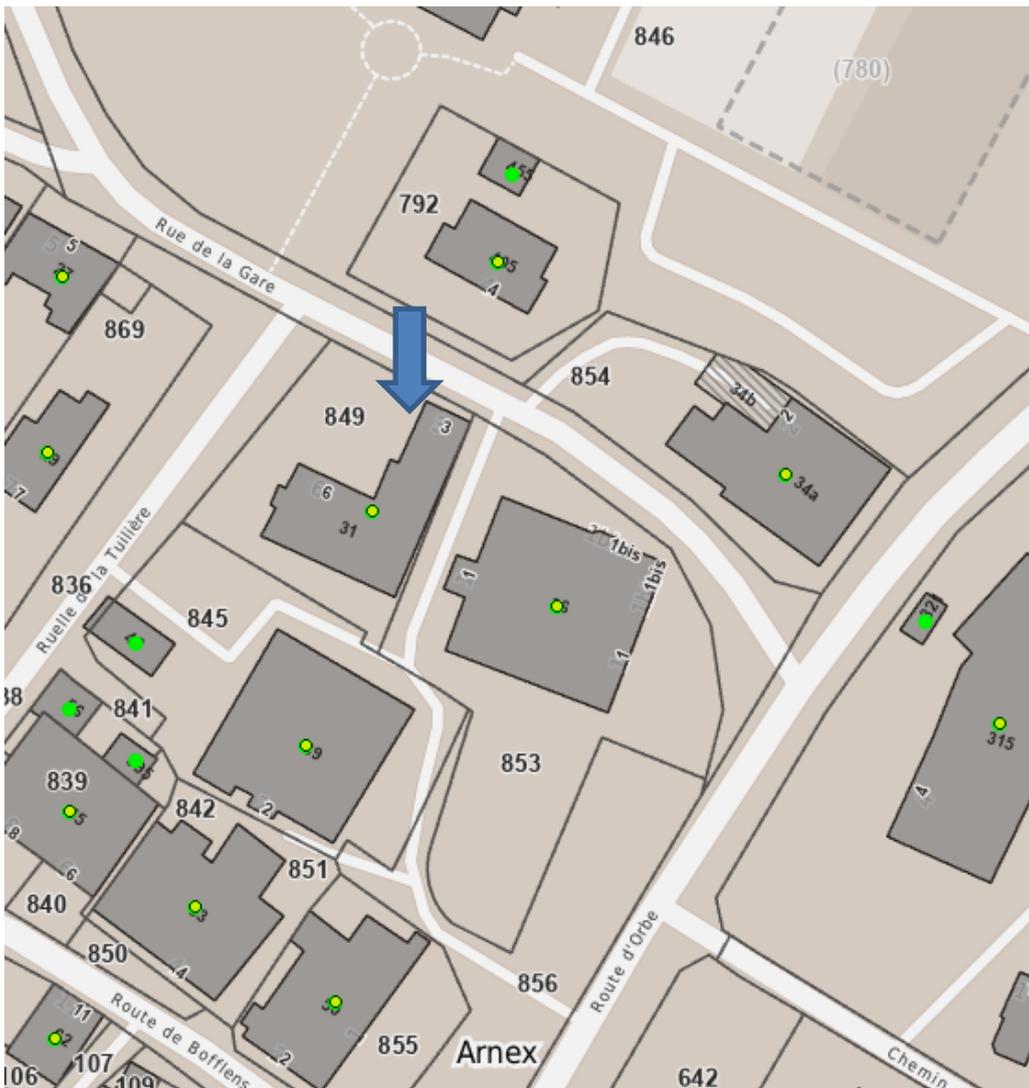




Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

la Municipalité a décidé, dans sa séance du 25 septembre dernier, d'autoriser M. Gaudard Nicolas à effectuer les travaux de réfections des façades du bâtiment ECA n°31, en utilisant le coloris Bosshard 21.5 gris. Pour les encadrements des fenêtres et des volets le coloris RAL 1013 blanc perle, parcelle n°849, situé à la rue Tuilière 6 à Arnex.



Le dossier complet peut être consulté, **jusqu'au 23 octobre** le mardi matin de 9h00 à 10h30 et le jeudi soir de 18h30 à 19h30 au bureau communal.

La secrétaire

Arnex, le 3 octobre 2023